DROITS D'URGENCE

CATALOGUE DE FORMATIONS

2023

LA FORMATION, OUTIL DE LUTTE CONTRE LES VIOLENCES CONJUGALES

LES FORMATIONS
VIOLENCES CONJUGALES

VIOLENCES CONJUGALES : REPÉRER ET AIDER LES VICTIMES

LES VIOLENCES CONJUGALES : ACCOMPAGNEMENT PLURIDISCIPLINAIRE DES VICTIMES

Depuis 16 ans Droits d'urgence dispose d'un accueil renforcé pour les victimes de violences conjugales au Point d'accès au droit du 20ème arrondissement de Paris.

De notre expérience est né l'outil numérique droitsdirects.fr

DROITS D'URGENCE
NOS FORMATRICES

ANAÏS EUVERTE

Juriste depuis 2003, psychopraticienne et formatrice depuis 2011.

Spécialisation : L'essentiel du droit de la famille ; la protection de l'enfance en danger ; les violences conjugales : repérer et aider les victimes et le secret professionnel.

ANNE-THALIA CRESPO-SUAREZ

Coordinatrice « violences conjugales » de Droits d'urgence. Accueille, oriente et accompagne les victimes depuis 16 ans; délivre des formations auprès de professionnel.les en contact avec des victimes : avocats, travailleurs sociaux, policiers.

Spécialisation : Les violences conjugales : accompagnement pluridisciplinaire des victimes.

VIOLENCES CONJUGALES

VIOLENCES CONJUGALES : REPERER ET AIDER LES VICTIMES

OBJECTIFS :

- Savoir repérer les victimes de violences conjugales.
- Savoir les écouter et leur apporter du soutien en comprenant le processus de ce type de violence.
- Savoir les informer sur leurs droits et les orienter dans leurs démarches.
- Connaître les implications des nouvelles lois en matière de violences conjugales afin de prévenir les situations de violence.
- Ajuster son positionnement professionnel.

Durée de la formation : 1 à 2 jours
Public : tout professionnel en relation directe avec des victimes de violences conjugales. Groupe de 15 stagiaires maximum afin de privilégier l'interactivité.
Lieu : en présentiel, en « intra », au sein de votre structure ou dans une structure dédiée ou en distanciel, par visio-conférence.
Inscriptions : géré par votre structure.
Accessibilité : accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez la responsable formation.
Prérequis : pas de prérequis.

Méthodologie : approche interactive, alternant apports théoriques et cas pratiques. Les stagiaires pourront poser leurs questions et exposer des situations concrètes.
Documentation : un support pédagogique sera remis à chaque stagiaire ; une attestation de suivi de formation.
Assiduité : feuille d'émargement.
Evaluation : test d'évaluation des connaissances en début et en fin de formation.
Bilan : fiche de satisfaction à la fin de la formation.
Coût : selon devis.

PROGRAMME :

ACCUEILLIR UNE VICTIME DE VIOLENCES CONJUGALES (1ER JOUR)

A. Comprendre le phénomène de la violence conjugale
1. Données chiffrées
2. Définition et processus de la violence conjugale
3. Les conséquences sur les victimes et sur les enfants

B. Apprendre à repérer et à écouter une victime de violences conjugales
1. Les besoins des victimes
2. L' écoute et le questionnement
3. Les principaux freins à l'écoute (notamment le retentissement psychologique) : les connaître et les dépasser

LES DROITS DES VICTIMES DE VIOLENCES CONJUGALES (2ÈME JOUR)

A. Informer les victimes sur leurs droits
1. La procédure pénale : main courante et plainte jusqu'au procès
2. La procédure civile : l'ordonnance de protection (apprendre à constituer un dossier)
3. Les changements issus de la loi du 4 août 2014

B. Ajuster son positionnement professionnel
1. Les obligations des professionnels : le secret professionnel et ses limites
2. Repérer les différents professionnels vers qui orienter les victimes
3. Apprendre à constituer son propre réseau
4. Faire face aux situations difficiles

VIOLENCES CONJUGALES

LES VIOLENCES CONJUGALES : ACCOMPAGNEMENT PLURIDISCIPLINAIRE DES VICTIMES

OBJECTIFS :

- Savoir repérer les victimes de violences conjugales et reconnaître les mécanismes.
- Savoir les écouter et leur apporter du soutien en comprenant le processus de la violence conjugale.
- Savoir les informer sur leurs droits et les orienter vers le professionnel adéquat.
- Connaître les dispositifs pouvant les aider.

Durée de la formation : 1 à 2 jours
Public : tout professionnel en relation directe avec des victimes de violences conjugales. Groupe de 15 stagiaires maximum afin de privilégier l'interactivité.
Lieu : en présentiel, en « intra », au sein de votre structure ou dans une structure dédiée ou en distanciel, par visio-conférence.
Inscriptions : géré par votre structure.
Accessibilité : accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez la responsable formation.
Prérequis : pas de prérequis.

Méthodologie : approche interactive, alternant apports théoriques et cas pratiques. Les stagiaires pourront poser leurs questions et exposer des situations concrètes.
Documentation : un support pédagogique sera remis à chaque stagiaire ; une attestation de suivi de formation.
Assiduité : feuille d'émargement.
Evaluation : test d'évaluation des connaissances en début et en fin de formation.
Bilan : fiche de satisfaction à la fin de la formation.
Coût : selon devis.

PROGRAMME :

LES VIOLENCES CONJUGALES : NOTIONS ESSENTIELLES

A. Les différentes formes de violences
B. La différence entre conflit et violence
C. Le cycle de la violence et la place de la victime, de l'auteur et du professionnel dans chaque phase du cycle
D. Les conséquences physiques et psychiques des violences
E. La stratégie de l'agresseur
F. La notion d'emprise

LE TRAVAIL PLURIDISCIPLINAIRE (SOCIAL, MEDICAL ET JURIDIQUE)

A. Le déroulé d'un premier entretien (l'importance du questionnement systématique et le parcours de la victime)
B. Mise en place du réseau (juriste, psychologue, médecin, travailleur social, commissaire ou gendarme, …)
C. Le suivi des victimes (comment accueillir la parole d'une victime, aide Juridictionnelle, …)
D. L' accès au titre de séjour
E. Que faire en cas de danger

LES DISPOSITIFS DE MISE A L'ABRI

A. L' ordonnance de protection
Définition, conditions d'attribution, procédure, durée et hypothèse du non-respect de l'OP ?
B. Logement d'urgence
C. Le Téléphone grave danger (TGD)
Conditions d'attribution, fonctionnement, saisine ?
D. Le Bracelet anti-rapprochement (BAR)
Qui, quoi, où et comment ?
E. La Mesure d'accompagnement protégé (MAP)
Quelles conditions, quels objectifs ?

DEMANDE DE DEVIS
ET BESOINS DE FORMATION

CONTACT

Nom de la structure : ……

Nom de la personne stagiaire : ……

Type de structure : ☐ Association ☐ Collectivité ☐ Etablissement public ☐ Autre

Nom Prénom de la personne référente : ……

Fonction : ……

Mail : ……

Tel : ……

FORMATION(S) DEMANDÉE(S)

☐ LES VIOLENCES CONJUGALES : REPERER ET AIDER LES VICTIMES
☐ LES VIOLENCES CONJUGALES : ACCOMPAGNEMENT PLURIDISCIPLINAIRE DES VICTIMES

RENSEIGNEMENTS

Nombre de stagiaires souhaité : ……

Profil des stagiaires :

☐ Travailleur.euses sociaux
☐ Professionel.les du droit
☐ Bénévoles
☐ Autres (préciser) : ……

Prérequis : expérience en rapport avec le sujet de la formation :

☐ Débutant.e (moins de 6 mois)
☐ Intermédiaire (6 mois à 2 ans)
☐ Expérimenté.e (plus de 2 ans)

Dates ou période de formation souhaitées : ……

Questions sur la thématique pour adapter la formation aux besoins :

……

INFORMATION DÉLIVRÉE POUR LES FORMATIONS SE DÉROULANT EN INTRA (AU SEIN DE VOTRE STRUCTURE)

La structure où se dérouleront les formations respecte les normes de sécurité incendie

☐ Oui ☐ Non

La structure a informé ou informera les stagiaires sur les normes de sécurité incendie

☐ Oui ☐ Non

La structure où se dérouleront les formations respecte les normes d'accessibilité aux personnes en situation de handicap

☐ Oui ☐ Non

La structure a informé ou informera les stagiaires sur les normes d'accessibilité aux personnes en situation de handicap

☐ Oui ☐ Non

IMPRIMER, COMPLÉTER ET RETOURNER À :

Marie-Estelle Calmettes | Responsable formation
Tel : 01.40.03.63.02
Mail : mecalmettes@droitsdurgence.org
Par voie postale : Droits d'urgence, Pôle formation, 5, rue du Buisson Saint-Louis 75010 Paris

LE DROIT D'ÊTRE QUEL-QU'UN.

RENSEIGNEMENTS UTILES

ORGANISME DE FORMATION
N° d'enregistrement de l'organisme de formation 11755317775
auprès de la DIRECCTE d'Ile-de-France

N° SIRET
45101859200027

RÉFÉRENCEMENTS
Référencé sur DATADOCK depuis le 1er juillet 2017, N°0023422
Certification QUALIOPI, depuis le 21 juillet 2021
auprès des OPCO

CONTACT
Marie-Estelle Calmettes | Responsable formation
mecalmettes@droitsdurgence.org
Tel : 01.40.03.63.02
Courrier : Droits d'urgence, Pôle formation, 5, rue du Buisson Saint-Louis 75010 Paris

CRÉDITS
Photos : Marc Melki / J.Deya / Carlpics
Illustrations : Morgane Fadanelli
Mise en page : Edouard Marchal

DROITS D'URGENCE

Suivez nos actualités sur
www.droitsdurgence.org

@DDurgence